

VILLA TACCHINI

MAISON DE QUARTIER VILLA TACCHINI

11 chemin de l'Avenir

022/793.52.07

1213 Petit-Lancy

mq.tacchini@fase.ch

Maison de Quartier VILLA TACCHINI

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 JUIN 2024

Mercredi 12 juin 2024

19h30 – MQ Villa Tacchini – en présence

PROCES-VERBAL (Anne Geiser Jaija)

Présents :

Armantrading Rodrigue,	Lopez Nicolas, technicien Villa Tacchini
Avdija Fadil, membre & Association Gëzuar	Luisier Arnaud, APE MOCA & CFC
Ben Kram Sarah, membre	Martin Christopher, membre & Asso Générations Music
Boggio Yann, Secrétaire général FASE	Melon Manuel, animateur Villa Tacchini
Bron Gilles-Olivier, FCLR & Comité technique	Montaubric Nadia, Association Les Mouilles
Casnabet Coline, facilitatrice	Moyard Salima, Maire – ville de Lancy
Chabbouh Donia, employée Villa Tacchini	Musy Guy, Coordinateur régions FASE
Chollet Nathalie, Coordinatrice FCLR	Oguey Ismaël, Association Les Mouilles
Cianciulli Mélanie, monitrice Villa Tacchini	Richard Franck, membre & Crabcore
Clennon Hanka, membre & habitante	Schneeberger Marie-Louise, habitante et membre
Diallo Aliou, moniteur Villa Tacchini	Strambaci Stefano, membre
Favorito Daniela, membre	Tainturier Pierre, membre
Fiorelli Sarah, Déléguée Jeunesse SASL - ville de Lancy	Trimboli Lucienne, membre
Fonseca Filipe, Président FIG	Sartoris Alexandre, moniteur Villa Tacchini
Geiser Jaija Anne, employée Villa Tacchini	Thurnherr Pascal, FCLR & Comité technique
Grivel Vanessa, TSHM Lancy	Tischlir Didier, ADAGG-Geneva MSC Family
Jaija Méline, travailleuse sociale-Scène Active	Van Rossum Alexandre, membre & Trésorier
Künzi Vincent, chef du Service SASL – ville de Lancy	Vergain Michel, Conseiller municipal-Lancy
Lagarto Cesar, membre	Von Gunten Julie, Association Les Mouilles
Lagarto Paula, habitante	Zaninetti Lola, travailleuse sociale-Scène Active
Lagarto Joana, membre	Zumbach Zion, technicien Villa Tacchini

Excusés :

Febo Véronique, Fiduciaire CVM Services Sàrl - vérification des comptes

Mitruccio Stéphanie, membre

Cerqueira Da Silva Hugo, membre du Comité

19h36 - Pascal Thurnherr, membre du comité technique remercie toute les personnes présentes d'être venues aussi nombreuses.

Au nom du Comité technique une cordiale bienvenue est adressée à Madame La Maire, à Monsieur le secrétaire général de la FASE, Monsieur le Conseiller municipal , aux membres, aux amis et à l'équipe d'animation.

→ Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12.06.2024

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12.06.2024 est approuvé à l'unanimité.

→ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24.04.2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24.04.2023 est approuvé à l'unanimité.

→ Propositions de divers

R.A.S

RAPPORTS

→ **Du Comité technique :**

Pascal Thurnherr prend la parole :

« Comme vous le savez probablement, le Comité technique, suite à l'assemblée générale de l'année dernière où le nombre de membre de Comité requis par les statuts n'était pas atteint, un Comité technique s'est mis en place avec deux représentants élus légitimement par l'assemblée générale car ils étaient membres de l'association. Pour travailler durant une année il a été mis en place un représentant de la ville de Lancy, un représentant de la FASE et 3 représentants de la FCLR.

Nous avons travaillé dans cette configuration durant une année avec l'objectif de remonter une dynamique associative. C'est la raison pour laquelle je suis très heureux, ce soir, de voir autant de monde. C'est le signe que le travail accompli pendant une année a été compris par les habitants et qu'il y avait un besoin de se mobiliser.

Je propose que tour à tour, au nom de chacune des quatre entités qui ont œuvré dans ce comité technique, nous puissions prendre la parole. »

Vincent Künzi prend la parole :

« Bonsoir, je n'ai pas préparé grand-chose et je vois des gens avec plein de papiers. Je vais être prompt pour laisser la parole à mes collègues. Effectivement nous avons entamé cette démarche qui était assez singulière et particulière car la définition même d'un Comité n'est pas claire. C'est particulier car nous avons habituellement d'autres casquettes en lien avec les associations partenaires de la Fondation pour l'animation socioculturelle et nous avons assez peu de temps à disposition. Les premiers éléments de travail ont été de régler les affaires courantes avec ce devoir, pour la prochaine échéance, de mobiliser des personnes issues du quartier. Rapidement nous nous sommes posé la question du « comment ? » et cela s'est matérialisé avec le soutien du mandataire, Coline Casnabet, qui est présente ce soir et qui nous a accompagné dans une démarche de consultation participative avec les habitantes et les habitants du quartier. Il y a eu aussi une grosse mobilisation de l'équipe pour chercher de nouveaux membres, des articles dans le Lancéen. Plusieurs canaux ont été utilisés afin de mobiliser un maximum de personnes pour reprendre le flambeau du Comité. Je tiens à remercier l'équipe et mes collègues durant cette période. C'était une expérience un peu particulière pour moi en ma qualité de chef de service des affaires sociales et représentant de la ville de Lancy et donc représentant du subventionneur d'avoir cette casquette. Je pense que pour l'équipe cela n'a pas été simple, je pense. Cette année a permis à toutes et tous de se rapprocher en termes de réalité de terrain.

Je vous remercie pour cette mobilisation, ça nous fait plaisir et cela montre que nous n'avons pas travaillé dans le vide. C'était un travail d'équipe et le nombre de participants à cette assemblée générale nous montre que tout cela avait du sens.

Je vous remercie pour votre présence. »

Guy Musy prend la parole :

« Bonjour, je représente la FASE qui regroupe 48 centres, 18 équipes TSHM, des dispositifs concernant l'animations socioculturelle et des projets spécifiques. J'ai représenté la FASE, durant cette année, dans le Comité technique. Comme il est écrit dans le Rapport d'activités, Alexandre écrit que les débuts n'ont pas été simples

Nous avons pris de temps au début pour nous organiser et pour définir les objectifs à atteindre. Cela peut paraître simple de prime abord mais c'était plus compliqué qu'imaginé. Nous avons toutes et tous nos occupations et nos charges de travail. La mise en place de ce Comité technique a nécessité un investissement important de la part de nous tous pour poser les fondements de notre travail. Il me semble important de rappeler en quoi consistait les objectifs du Comité technique. Nous avons dû assurer la gestion des affaires courantes de la Villa ; nous avons dû faire le nécessaire pour que cette période transitoire dure le moins longtemps possible afin que lors de la prochaine assemblée générale de nouveaux membres puissent être élus ;

La réalisation de ces deux objectifs était rendue possible grâce à l'implication, bien entendu, des membres du Comité technique que je tiens à remercier aujourd'hui pour leur contribution et l'excellente collaboration durant toute cette année. Je remercie tout particulièrement Alexandre qui connaît tous les rouages de la Villa Tacchini, son aide a été précieuse. Je souhaite préciser que tout ce travail n'aurait jamais été possible sans l'implication de l'équipe d'animation qui a œuvré toute cette année pour recruter des nouveaux membres de Comité. L'équipe a tenu le cap durant toute cette période et a maintenu tous les événements, toutes les activités et les accueils prévus. Je tiens à les remercier pour tout le travail effectué durant cette année et pour leur contribution à la réalisation de ces objectifs. Je profite de remercier Anne Geiser, la secrétaire sociale qui nous a soutenu dans nos travaux. Je veux remercier les moniteurs, les monitrices, les techniciens et la technicienne de surface qui s'occupe de la propreté des locaux.

Ce soir nous pouvons être satisfait de cet aboutissement je veux parler de l'élection d'un nouveau Comité. Toutefois je pense qu'il s'agit d'une première étape. Ce nouveau Comité, qui va être élu, va devoir prendre ses marques et comprendre le fonctionnement du centre puis de la FASE. Le fonctionnement de la FASE est compliqué. Pour les aider dans cette nouvelle aventure, le Comité technique a proposé d'accompagner le Comité de gestion qui va être élu. Dès la semaine prochaine une séance est déjà prévue. Après la deuxième étape franchie il faudra s'atteler à la refonte du Projet Institutionnel pour définir les futurs axes de travail de la Villa Tacchini. Aujourd'hui la Villa Tacchini a deux axes principaux qui sont les accueils des adolescents et les événements culturels. À l'avenir je pense que la Villa doit évoluer et devenir une vraie maison de quartier qui s'ouvre à toutes les populations du quartier. Il manque, dans le quartier Petit-Lancy, un lieu de ce genre et je pense que cela doit être l'avenir de la Villa Tacchini. Pour ce faire il faudra de la réflexion, du travail et des moyens supplémentaires pour pouvoir construire cette future maison de quartier.

Merci pour votre écoute. »

Pascal Thurnherr prend la parole :

Pour la FCLR une chose est primordiale, il est nécessaire que chaque lieu d'animation permette l'expression d'une démocratie locale des besoins des habitants au travers d'une association. Cette association est dotée d'un Comité pour piloter le lieu d'animation. La FCLR tient énormément à ce que la Villa Tacchini soit dirigé de cette manière. Le fonctionnement d'un Comité technique tel que nous l'avons connu cette année est très contre-intuitif par rapport à nos valeurs. Ni moi, ni Guy Musy, ni Vincent Künzi n'avions une véritable légitimité, au sein de ce Comité. Nous avons géré les affaires courantes et nous avons travaillé dans l'objectif de créer un dynamique associative afin de faire passer le message aux habitants du quartier que la Villa Tacchini leur appartenait. C'est aujourd'hui, pour moi, pour Gilles-Olivier Bron et pour Nathalie Chollet l'accomplissement du travail réalisé tout au long de cette année. Nous avons vécu une année de transition et l'année qui s'ouvre va aussi être une année de transition pendant laquelle il va s'installer un dialogue entre l'association, la commune et l'équipe d'animation. Ce dialogue sera ponctué de tensions à certains moments car la commune va donner ses besoins, les habitants au travers du Comité élu vont aussi exprimer leurs besoins et l'équipe va avoir son avis. Les tensions sont inhérentes à l'animation socioculturelle. Il est très important de mettre en place, au cours de l'année qui s'ouvre, des espaces de dialogue afin que ces tensions soient productives et permettent à chacun d'exprimer ses besoins et d'écouter les besoins des autres parties. C'est ainsi que vous allez avancer ensemble au cours de l'année qui s'ouvre et c'est de cette manière que, en tant que représentants des habitants du quartier, vous allez définir le projet à venir pour les futures années concernant la Villa Tacchini. C'est un exercice qui est absolument passionnant. Vous, le nouveau Comité, allez avoir beaucoup de chance car vous allez pouvoir poser un acte fondateur.

Les instances qui ont porté le Comité technique durant une année c'est-à-dire la commune, la FASE et la FCLR sommes présents pour vous épauler et pour vous soutenir en cas de besoin et pour vous apporter nos expertises respectives.

Merci aux personnes qui se sont engagées et qui vont être élues. C'est réconfortant de voir que nous avons amené des gens à s'engager ce soir. Merci. »

Alexandre van Rossum prend la parole :

« Bonsoir, j'étais le seul survivant de l'ancien Comité et ce soir je suis rempli d'un sentiment de soulagement même s'il reste encore une élection à faire. Je me sens moins seul qu'il y a exactement une année. Le 24 avril 2023, je ne me suis jamais senti aussi seul ; c'était horrible !

J'ai très vite compris qu'avec le soutien de la FCLR, de la commune et de la FASe, je les remercie tous, nous avons continué à œuvrer pour la mission dont est chargée la Villa Tacchini. Nous avons fait fonctionner la Villa Tacchini et nous avons activement recherché des habitants investis à faire vivre à nouveau le lien social dans ce magnifique quartier. Il est nécessaire de valoriser ce quartier et tendre vers une Villa Tacchini qui pourrait accueillir toutes les populations du quartier. Nous avons été surpris en bien en rencontrant des gens qui montraient de l'intérêt pour la Villa Tacchini. Je suis confiant en la suite. Merci »

Gilles-Olivier Bron prend la parole :

Bonsoir, j'étais là tout au long de l'année pour soutenir Alexandre et Hugo, comme représentant du Comité FCLR. Je ne peux que remercier tous les partenaires d'avoir été actifs et souteneurs pour maintenir la Villa Tacchini en attendant qu'un Comité légitime se présente et soit élu ce soir. Merci à vous d'être là. »

À la suite de la présentation de ce rapport, Pascal Thurnherr remercie chacun des intervenants et demande à l'assemblée si une personne souhaite intervenir.

- *Personne ne se manifeste.*

→ Du Trésorier – Comptes 2023

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Comité technique et de l'équipe, je porte à votre connaissance la situation du Bilan de la trésorerie de la Villa Tacchini pour l'année 2023.

L'exercice se clôt avec un résultat positif de CHF. 5'941.88 francs pour un bilan à l'actif de CHF. 70'780.19 francs.

Malgré une situation complexe, touchant le Comité de gestion de notre association, les activités et le fonctionnement de la Villa Tacchini ont perduré.

Cependant, outre la mise en place d'un suivi de séances « d'Intelligence Collective », animées par Coline Casnabet, l'association n'a pas, en 2023, effectué d'investissements particuliers.

Je remercie chaleureusement Madame Geiser qui s'investit remarquablement et nous permet une gestion exemplaire de la trésorerie.

Pour conclure, je tiens particulièrement à remercier la mairie de Lancy, ainsi que ses services, pour son soutien financier qui est primordial afin que nous puissions continuer à offrir des prestations de qualité. Mes remerciements vont aussi à la FASe et à la FCLR pour leur engagement auprès de notre association.

Alexandre van Rossum
Trésorier

→ Vérification des comptes 2023 – Fiduciaire CVM SERVICES Sàrl, Mme Véronique FEBO

Alexandre van Rossum lit le rapport de vérification des comptes 2023 de la Fiduciaire CVM Services Sàrl :

Rapport de vérification des comptes de l'exercice 2023

Au comité et à l'Assemblée Générale de la Maison de quartier Villa Tacchini, Petit-Lancy

Conformément au mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé, en date du 4 mars 2024, à la vérification des comptes de la Maison de quartier Villa Tacchini au Petit-Lancy.

La comptabilité a été tenue par Madame Anne Geiser conformément aux dispositions légales du code des obligations art. 957 ss CO et les instructions de la FASE.

Nous rappelons que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de la Maison de quartier Villa Tacchini, alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une opinion sur leurs conformités.

Nous avons vérifié les postes du bilan et les justificatifs liés à leurs soldes. Nous avons également procédé à divers contrôles par sondage des postes principaux du compte de résultat et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs présentés et les écritures comptables.

Nous recommandons au comité et à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2023.

Nous remercions Madame Anne Geiser pour son excellent travail et sa totale collaboration dans l'accomplissement de notre mandat.

Petit-Lancy, le 4 mars 2024

FIDUCIAIRE CVM Services Sàrl, Véronique Febo
Rue du Village 40C, CH – 1214 Vernier
Tél 022/ 3410402, E-mail in fo@cvm-services.com
TVA CHE-101.837.188

→ Approbation des rapports

À LA SUITE DE LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DÉCIDENT, À L'UNANIMITÉ, D'APPROUVER LES RAPPORTS PRÉSENTÉS.

→ de l'équipe d'animation

L'année 2023

Melon Manuel, animateur socioculturel, Villa Tacchini :

« Cette année 2023 nous sommes sectorisés. Je me suis occupé principalement de l'accueil libre à l'espace adolescents. Cela peut peut-être changer l'année prochaine. Nous avons accueilli en moyenne une cinquantaine de jeunes. Durant les camps le public était différent avec une vingtaine de jeunes non réguliers. Nous avons passé une belle année. Je rappelle que nous sommes un des très rare lieu à accueillir uniquement des adloescents. J'ai assisté dernièrement à un Regard Croisé qui traitait de ce sujet et qui confirmait que l'espace qu'ils ont dans l'espace public est minime et

Yohan Hubert, animateur socioculturel, Villa Tacchini :

Manuel Melon, animateur socioculturel, Villa Tacchini :

À la suite de la présentation des rapports, Michel Thorimbert remercie chacun des intervenants et demande à l'assemblée si une personne souhaite intervenir.

→ Approbation des rapports

À LA SUITE DE LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS, LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DÉCIDENT, À L'UNANIMITÉ, D'APPROUVER LES RAPPORTS PRÉSENTÉS.

DEMISSION(S)=

→ des membres du comité

ELECTION(S)

→ des membres du comité

SE REPRÉSENTE ET EST ÉLU À L'UNANIMITÉ :

Monsieur Alexandre van Rossum, en qualité de membre du comité de gestion

SE PRÉSENTE ET EST ÉLU À L'UNANIMITÉ :

Monsieur Hugo CERQUEIRA, en qualité de membre du comité de gestion

Une partie du comité de gestion est élu à l'unanimité.

→ de la Présidence)

Pas d'élection

Pas d'élection

→ de la Trésorerie

Pas d'élection

→ de la vice-Présidence

→ de la vérification des comptes

COTISATIONS

Le montant des cotisations reste inchangé :

CHF. 10.— = inscription enfant = parent membre pendant 1 année

CHF. 10.— = cotisation individuelle

CHF. 50.— = cotisation collective / groupes / associations

Le montant des cotisations est approuvé et reste inchangé.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle reçue

DIVERS

MOYARD Salima, Maire de Lancy, prend la parole :

THURNHERR Pascal, Président FCLR, prend la parole :

MUSY Guy, coordinateur région FASE, prend la parole :

KÜNZI Vincent, chef du Service des affaires sociales – Ville de Lancy prend la parole :

→ élection d'un comité technique

VAN ROSSUM Alexandre, en qualité de membre du comité de gestion

CERQUEIRA Hugo, en qualité de membre du comité de gestion

THURNHERR Pascal, Président FCLR – comité technique

BRON Gilles-Olivier, membre Comité FCLR – comité technique

KÜNZI Vincent, chef du Service des affaires sociales – Ville de Lancy – comité technique

MUSY Guy, Coordinateur région-FASe – comité technique

À LA SUITE DE CETTE PROPOSITION ET À LA NOMINATION DU COMITÉ TECHNIQUE, L'ENSEMBLE DE L'ASSEMBLÉE PRÉSENTE, ADOPTE ET VALIDE LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ TECHNIQUE ELU JUSQU'À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE OU JUSQU'À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Michel Thorimbert remercie l'ensemble de l'assemblée, invite toutes les personnes présentes à déguster une raclette.

Michel Thorimbert lève la séance à 20h42

Pour le comité de gestion,
Michel THORIMBERT, Président